

Revenu de base ou salaire à vie ?

Les non dits de la question du financement

Bertrand BONY

Février 2017

Les diverses propositions de revenu de base (ou de revenu *universel*, bien mal nommé comme on le verra dans la suite) donnent lieu à deux questions relativement séparées. Une question relative à ses justifications, qui ne sera pas discutée ici, et qui va de la simplification administrative à la possibilité de s'affranchir de l'aliénation au travail (selon que la proposition vient de la droite ou de la gauche). Et d'autre part une question relative à son financement. Sur ce point une multitude de solutions sont proposées allant de la suppression de la protection sociale à la réforme fiscale ou au crédit d'impôt, en passant par une taxe carbone, ou l'émission de monnaie pour « reconnaître » de « nouvelles formes de création de richesse »... Mais si cette question suscite autant d'imagination, ne serait-ce pas qu'elle est mal posée en laissant penser qu'il s'agirait juste de « trouver de l'argent quelque part » ?

Et si on posait le problème autrement pour essayer d'y voir clair ?

A la question : « où trouvez vous l'argent pour financer tout ça ? » il est facile de répondre : réforme fiscale, taxe carbone etc. et d'oublier un peu vite que l'économie est un circuit dans lequel les coûts des uns sont toujours les revenus des autres, et que « prendre l'argent ici ou là » revient à « prendre l'argent à untel ou unetelle » et non à « faire des économies ».

En d'autres termes, la question n'est pas « comment allez vous financer cela ? » mais « quelle autre répartition du revenu monétaire préconisez vous et quelle société dessine-t-elle ? ». C'est de ce point de vue que nous allons étudier la question.

A combien peut-on évaluer le revenu monétaire des ménages en France ?

En gros¹ à 1360 Mds€ qui se décomposent en 1140 Mds€ de rémunération des salariés (salaires et cotisations sociales), 110 Mds€ de revenu mixte des entreprises individuelles non financières, 110 Mds€ de revenus de la propriété des ménages. Cela représente une moyenne de 1700 €/mois et par personne (66 millions de français) ou environ 2300 €/mois/adulte (50 millions d'adultes). La première conséquence que l'on peut en tirer est que prétendre qu'il serait impossible que chacun d'entre nous puisse avoir un revenu monétaire au moins égal à 1000 €/mois (scénario présenté aujourd'hui comme le plus favorable) n'est pas défendable. Ce qui veut dire que là n'est pas réellement le problème, et que les arguments sur le financement cachent en réalité des modèles de société qui n'osent pas s'exprimer explicitement car ils reposent sur l'exploitation et l'appauvrissement d'une majorité au profit de quelques uns qui concentrent richesses et pouvoirs.

Car nous allons voir que toutes les solutions avancées pour financer les différentes formes de revenus de base procèdent d'une même logique redistributive plus ou moins « généreuse » mais cantonnée à la remise en cause de la protection sociale, et ignorent toute velléité de remise à plat de la totalité du revenu des ménages.

1 Les chiffres de cet articles sont des ordres de grandeur issus des comptes nationaux 2015 de l'Insee, et diverses sources mentionnées dans les références en fin d'article

Comment (c'est à dire au nom de quoi) sont distribués ces 1360 Mds€ de revenu monétaire aujourd'hui ?

Voici un tableau qui résume la situation :

	Mds€
Salaires net	640
Revenu mixte des indépendants	110
Revenus de la propriété	110
Minimas sociaux	30
Revenus dits de transferts : prestations sociales en espèces (retraites 300 Mds€, chômage 40 Mds€, prestations familiales 80 Mds€), Allocations autres que minimas sociaux 50 Mds€	470
Total	1360

On voit que sur les 1360 Mds€, la moitié environ, soit 750 Mds€, sont distribués au nom du travail (ce sont les salaires et les revenus mixtes des indépendants). L'autre moitié se répartit en revenus distribués au nom de la propriété pour 18 % et revenus dits de transferts, c'est à dire distribués au nom de la solidarité, pour 82 %)².

Voyons maintenant ce que représenterait le revenu de base selon différents scénarios.

Le tableau ci-dessous évalue trois cas typiques : le scénario de la droite ultralibérale de type « Liber » défendu par Marc de Basquiat et Gaspard Koenig à 450 € (en gros le RSA), la version pour un revenu de 750 €, tel que défendu par la Fondation Jean Jaurès, et un scénario « progressiste » autour de 1000 € (seuil de pauvreté à 60 % du revenu médian) également envisagé par la Fondation Jean Jaurès ou d'autres organisations.

Revenu de base	50 millions adultes	16 millions mineurs (1/2 revenu)	Total
Scénario 1 : 450, €/mois	270 Mds€	90 Mds€	360 Mds€
Scénario 2 : 750, €/mois	450 Mds€	140 Mds€	590 Mds€
Scénario 3 : 1000, €/mois	600 Mds€	190 Mds€	790 Mds€

Ces éléments étant donnés, comment peut-on analyser les choses ?

Tordons d'abord le cou à quelques idées fausses assez proches les unes des autres et que l'on peut trouver dans les différentes présentations du revenu de base.

1. La première consiste à penser qu'il suffirait de créer de la monnaie supplémentaire pour reconnaître comme travail par exemple la production domestique et qu'il deviendrait alors possible de distribuer plus que les 1360 Mds€ cités plus haut. Or non seulement on ne peut bien sûr distribuer que ce que l'on a produit, mais de surcroît on ne peut distribuer sous forme monétaire qu'une production marchande. En effet, dans le cas d'une production marchande, les marchandises s'échangent sur un marché via de la monnaie. La répartition de la monnaie revient alors à répartir l'accès à la production. Mais lorsque la production est non marchande, celle-ci est répartie selon des règles sociales, définies à des échelles diverses (par exemple : ont droit aux soins les assurés sociaux et leurs ayant droits lorsqu'ils sont malades, ont droit au repas domestique les membres de la famille et leurs invités etc.). Or ces échanges ne donnent lieu à aucun flux monétaire : en termes de consommation, ces productions ont pour contrepartie des prestations en nature. Même si l'on reconnaît comme travail la production de ces biens et services, et qu'on estime par exemple que le repas domestique « vaut » 10 €, celui qui le mange reçoit en nature l'équivalent de 10 € mais il n'y a aucun échange monétaire et cela n'augmente donc pas la masse monétaire en circulation.

2 Ces 1360 Mds€ ne représentent que les revenus monétaires par conséquent ils ne comptabilisent que les prestations en espèces de la protection sociale et des services publics. Les prestations en nature (soins, enseignement, etc.) qui ne sont pas vendues sont exclues de ce montant, mais les salaires de ceux qui les produisent sont inclus dans les salaires nets.

2. Une autre consiste à avancer des solutions comme la « taxe carbone » (ou une «taxe sur les robots »), en laissant entendre qu'il s'agirait là d'une alternative à « taxer le travail » et ainsi d'une nouvelle source de monnaie. Or il n'en est rien, car même si l'assiette de calcul est nouvelle (la quantité de CO2 émise, ou le nombre de robots), l'assiette de prélèvement, elle, est invariable : en dernière instance c'est toujours la valeur économique marchande produite sur la période considérée³.
3. Enfin beaucoup de présentations laissent entendre (ou laissent planer le doute en ne le réfutant pas) que le revenu de base serait un revenu supplémentaire versé à tout le monde, sans qu'il ne soit prélevé nulle part. Or cela est impossible, car il ne peut y avoir de revenu monétaire qui ne soit la contrepartie d'une production marchande. Or on voit mal comment la décision de mettre en place un revenu de base pourrait générer quasi spontanément une production nouvelle de plusieurs centaines de milliards d'euros.

La première conclusion est donc que, quoi que l'on fasse ou dise, le revenu de base ne peut être qu'une partie des 1360 Mds€ de revenus monétaire des ménages.

Alors comment nous propose-t-on de redistribuer le revenu monétaire des ménages ?

Si l'opération fait des gagnants, tous ceux qui actuellement ont un revenu inférieur au revenu de base envisagé, alors elle fait aussi des perdants, ceux qui perçoivent actuellement plus que le revenu de base et auxquels on va prélever une somme pour financer le revenu des premiers.

La question n'est donc pas, comme le laissent entendre ou même le prétendent certains (dans le camp des détracteurs du revenu de base), de trouver de 360 Mds€ à 790 Mds€ supplémentaires (selon les scénarios). Il est question uniquement de savoir à qui prélever les seules sommes nécessaires pour augmenter le revenu de ceux qui sont en dessous du revenu de base pour l'amener au niveau de celui-ci.

La question est donc : qui sont les uns et les autres et combien doit-on prélever aux uns pour donner aux autres ?

Il nous faut donc regarder comment se décompose la population du point de vue des ressources qu'elle perçoit. Le tableau⁴ ci-dessous donne des informations sur la structure de la population par âge et par statut au regard de l'emploi, source majoritaire actuelle de la perception d'un revenu :

Population (millions de personnes)	66
Moins de 15 ans	12
Plus de 64 ans	12
15-64 ans	41
Majeurs	50
Mineurs	16
Actifs	30
Actifs occupés	26
<i>Actifs occupés salariés</i>	23
<i>Actifs occupés non salariés</i>	3
Chômeurs	4
Inactifs	11

Qui seraient les gagnants, c'est-à-dire ceux qui, a priori, ont actuellement un revenu inférieur au revenu de base envisagé ? Essayons de les identifier en grandes masses :

- Il y a les inactifs au sens de l'Insee, dont les personnes au foyer, les étudiants sans emploi (11 millions) et les mineurs (pour 1/2 revenu de base, donc 6 millions d'équivalents adultes pour 12 millions de mineurs de 15 ans) ;

3 Comme on dit avec bon sens dans les campagnes « si on met une taxe sur les vaches, ce ne sont pas les vaches qui vont payer » !

4 Source : Insee, Recensement de la population 2013

- Il y a également les chômeurs non indemnisés (ni par l'assurance chômage ni au titre de la solidarité)⁵, soit 2,6 millions de personnes à fin septembre 2014
- Il y a certains retraités ou plus de 64 ans : les 40 % environ qui ont le minimum contributif ou les 5% qui ont l'allocation spécifique pour les personnes âgées⁶, soit au total un peu plus de 5 millions de personnes.

Au total, on peut estimer que c'est une population de l'ordre de 25 millions d'équivalents adultes (variable bien sûr selon les scénarios) qui pourrait relever du revenu de base (une partie de cette population perçoit cependant déjà un revenu monétaire non nul via des allocations).

Selon les scénarios, et en supposant pour simplifier que tous aient droit à toutes les versions et que l'on doive verser à tous la totalité du revenu de base, hypothèse qui majore donc les sommes en jeu :

Trois scénarios de revenu de base	25 millions de bénéficiaires
Scenario 1 : 450 €/mois	135 Mds€
Scenario 2 : 750 €/mois	225 Mds€
Scenario 3 : 1000 €/mois	300 Mds€

Il faudrait donc prendre **au plus** entre 135 Mds€ et 300 Mds€ aux uns pour le distribuer aux autres selon le scénario retenu ! Dans le scénario haut, pour que tout le monde perçoive bien au moins 1000 euros il faudrait donc modifier la répartition du revenu monétaire des ménages de 300 Mds€, soit moins que le montant généralement avancé pour le plus faible des revenus de base (scénario 1).

On voit donc qu'**on est très loin d'un « revenu universel »** qui consisterait à distribuer un revenu supplémentaire à tout le monde comme le prétendent certains opposants au revenus de base (certains se discréditent même en disant « *on ne va quand même pas donner 1000 € de plus à Liliane Bettencourt !* »). Quelle que soit l'appellation qu'on lui donne ce revenu est **au mieux un minimum garanti à tous**, et **il risque même malheureusement d'être un maximum**, pour ceux qui n'auront pas d'autres sources de revenu.

Car contrairement à ce que laisse croire l'affirmation répandue selon laquelle le revenu de base serait « cumulable avec d'autres revenus », **celui-ci n'est en réalité cumulable qu'avec des revenus du travail ou de la propriété** ! Alors que certaines allocations existantes sont actuellement cumulables entre elles, c'en serait fini avec le revenu de base.

Or comment peut-on financer ce revenu, qu'on aura du mal à qualifier de « décent » quand il est au mieux égal au seuil de pauvreté, au pire à la moitié de celui-ci ?

Peut-on le faire par simple fusion et redistribution des allocations existantes ? Non, pour deux raisons. D'une part l'ensemble des minimas sociaux et autres allocations se monte à environ 80 Mds€ soit 60 % seulement du besoin pour le scénario le plus bas, et d'autre part et surtout : fusionner les minimas sociaux pour les redistribuer consiste à demander aux pauvres de se répartir la pauvreté entre eux. C'est malheureusement ce qui est dans toutes les propositions, mais évidemment sans le dire. On est donc très loin de l'universalisme annoncé !

Donc les ressources nécessaires ne peuvent venir que des 1280 Mds€ qui **ne sont pas déjà des minimas sociaux**.

Et comme aucun de ses promoteurs n'envisage sérieusement de remettre en question les salaires nets et les revenus de la propriété, tous se focalisent sur les « revenus de transfert ». Ces revenus présentés à droite comme une ponction insupportable sur « l'économie » et qui « pèse » sur le « coût du travail » et la « compétitivité » : entendez ces largesses qui nuisent aux revenus du capital. Mais considérés aussi à gauche comme un transfert au nom de la solidarité envers ceux qui ne « travaillent pas » mais qu'on ne va quand même pas laisser tomber.

Moyennant quoi les plus à droite préconisent un revenu de base à hauteur de la moitié du seuil de pauvreté, la suppression de toute la protection sociale, et une réforme fiscale instaurant une taxe uniforme (« flat tax ») de 23 % s'appliquant à tous les revenus, ce qui fait des gagnants surtout chez les

5 Statistiques pôle Emploi à fin septembre 2014 : <http://www.pole-emploi.org/statistiques-analyses/le-chomage-indemnie-ou-non-indemnie-a-fin-septembre-2014-@/524/view-article-120874.html?>

6 ASPA, ex.minimum vieillesse

riches (Cf. l'article de Denis Clerc en note de fin). Reconnaissons que les ultralibéraux sont conformes à ce qu'on peut attendre d'eux !

Mais les autres sont-ils en bien meilleure posture ?

La fondation Jean-Jaurès (proche du PS), dans son scénario à 750 €, préconise de financer le revenu de base en : « *mobilisant l'ensemble des dépenses actuelles de protection sociale, branche vieillesse incluse, sans prélèvements obligatoires supplémentaires et en dégageant un excédent budgétaire de 14 Md€, qui peut permettre d'anticiper la hausse tendancielle du revenu de base.* », elle prévoit toutefois de porter le revenu de base à 1125 € pour les retraités, ainsi que d'assurer collectivement le coût des ALD (Affections de Longue Durée). Enfin pour ce qui est des retraites complémentaires (AGIRC-ARRCO), « *il [lui] paraît difficilement acceptable d'en interdire le principe ou d'en mobiliser les fonds pour financer le revenu de base.* ». Traduit en français : comme la retraite sera devenu un forfait de 1125 €, *libre à ceux qui le veulent* de cotiser à une retraite complémentaire par points ou à un fonds de pension pour compléter.

Quant à son scénario à 1000 €/mois, la Fondation Jean-Jaurès le rejette car elle estime qu'il nécessiterait d'augmenter les « prélèvements obligatoires » de 153 Mds€, hausse jugée excessive.

Ainsi en s'attaquant aux revenus dits de transferts, même les propositions les plus « progressistes », qui certes prévoient des mesures du type lutte contre l'évasion fiscale, ou création de nouvelles tranches supérieures pour l'impôt sur le revenu qui ne peuvent pas faire de mal, ont toutes comme base le démantèlement de la protection sociale telle qu'elle s'est construite dans les luttes du 20^{ème} siècle. Seules subsistent les prestations en nature comme les soins hospitaliers par exemple

En conclusion, toutes les propositions de revenu de base partagent une série de points communs :

- Substituer aux mimas sociaux un forfait provenant en partie de leur fusion. Ce qui fait déjà des perdants parmi leurs bénéficiaires faute de cumuls possibles⁷ avec d'autres allocations. **On entérine l'existence massive de pauvres et on renonce à la lutte contre les inégalités.**
- Transformer les retraites en forfait. Certes au niveau de 1125 € cela fait de nombreux gagnants tant les retraites sont faibles, surtout pour les femmes. Mais cela fait aussi de très nombreux perdants⁸ et **ouvre dès maintenant la porte à l'extension des retraites par points et à terme aux retraites par capitalisation.** C'est la **fin de la retraite comme salaire continué** (même avec un taux de remplacement du salaire net inférieur à 1).
- Transformer les indemnités chômage en forfait, faisant bien sûr de nombreux perdants⁹, et **transformant les chômeurs en pauvres**, éligibles à la solidarité. **On renonce du même coup à les considérer comme des salariés** ayant un droit à la poursuite de leur salaire.

Les trois dispositions ci-dessus ont en commun de faire de la **redistribution interne aux catégories visées** : les pauvres entre eux, les retraités entre eux, les chômeurs entre eux. Et ce n'est qu'une fois ce nivellement opéré que les mesures supplémentaires sont prises, **de manière à ne prélever que le moins possible sur les revenus du « travail » et de la propriété.**

- Renoncer (à part quelques timides tentatives) à plafonner les revenus, c'est à dire qu'on va poursuivre le rêve selon lequel il serait possible de lutter contre les inégalités tout en continuant à accepter que dans les 1360 Mds€ disponibles les 10 % les plus riches puissent continuer à en capter 25% ce qui fait quand même 340 Mds€ ; si l'on considère les 0,9 % les plus riches, ils captent 4,8 % du revenu des ménages soit 6,5 Mds€ ; et si l'on considère les 0,1 % les plus riches , c'est 2,1 % de ce même revenu qu'ils accaparent, soit 28 Mds€ (35 000 € par mois, soit plus de trente fois le SMIC) (cf. observatoire des inégalités).
- **Renoncer surtout à considérer qu'il peut y avoir production hors de l'emploi capitaliste**, et renoncer à reprendre la maîtrise du travail et des choix productifs, donc renoncer à maîtriser un jour

7 Quelques propositions prévoient cependant le maintien de certaines aides

8 Dans le meilleur des scénarios tous ceux qui ont plus de 1125 €/mois, c'est à dire qui ont bénéficié d'un taux de remplacement proche de 80 % de leur dernier salaire net et ont eu une carrière complète, ce qui n'a rien d'extravagant !.

9 Ceux dont l'indemnité est supérieure au revenu de base. Dans le cas le plus favorable d'un revenu de base à 1000 € cela pénaliserait les salariés qui gagnaient plus de 1600 € environ. Or il s'agit là d'un salaire proche du salaire médian. La moitié des salariés seraient donc pénalisés en cas de chômage.

l'investissement. Mais si ce sont toujours les actionnaires qui en décident, peut-on rêver qu'ils arrêteront de se faire construire des yachts de 50 m, ou croit-on qu'on y logera les pauvres ?

La conclusion est que quelles que soient les propositions, le revenu de base n'est que l'accompagnement d'un renforcement du capitalisme, même quand elles se parent des bons sentiments de la solidarité.

Sortir de cette impasse nécessite de reprendre l'offensive en s'inspirant des conquêtes de la classe ouvrière au 20^{ème} siècle. Il est urgent de mettre fin aux renoncements et de défendre non pas la destruction des conquêtes sociales depuis 1945 mais leur extension :

- Aller **au-delà de l'emploi** en généralisant un droit au salaire à vie déjà en vigueur pour les fonctionnaires et les retraités, **et non pas accepter l'infra-emploi** du revenu de base, de l'autoentrepreneuriat et du CPA¹⁰.
- **Sortir du piège de la dette**, en se passant du crédit et en **mutualisant à grande échelle la valeur ajoutée** pour socialiser l'investissement, comme cela a été le cas par exemple pour financer les CHU dans les années 1960 sans recours à l'emprunt grâce à la cotisation sociale

Cela passe par l'extension de la cotisation vers une cotisation salaire pour le socialiser en totalité et donner à tous une qualification personnelle, assortie d'un salaire à vie dans un rapport maximal de 1 à 4 (de 1200 à 5000 €/mois par exemple pour répartir les 1360 Mds€ avec une moyenne de 2200€/mois). Et sortir ainsi du chantage à l'emploi.

Il s'agit aussi d'étendre la cotisation vers une cotisation économique permettant de gérer l'investissement via une caisse économique gérée par les salariés et finançant l'investissement par subvention, sans intérêt ni remboursement¹¹.

Il s'agit donc de revendiquer de **se réappropriier la totalité de la valeur économique**, tant dans sa définition que dans sa production et sa distribution. Oui il est possible de distribuer sous forme de salaire la totalité de la valeur monétaire produite¹² et de déterminer le contenu de cette production. Oui, nous pouvons mettre fin aux chantages à l'emploi et à la dette auxquels aucun revenu de base ne s'oppose.

Ce n'est pas parce que son financement serait impossible qu'il faut refuser le revenu de base, c'est parce qu'il entérine le mode de production capitaliste comme indépassable et nous conduit à renoncer à amplifier le mouvement d'émancipation du capitalisme entamé depuis 1945 et tout au long du 20^{ème} siècle.

C'est en étendant les solutions (salaire à vie, cotisation, financement de l'économie sans crédit) que nous pratiquons avec succès et depuis des décennies que nous pourrions généraliser le salaire socialisé, reprendre la maîtrise de la production et de ce fait lutter contre les dérèglements tant sociaux que climatiques et écologiques générés par le mode de production capitaliste.

10 Compte Personnel d'Activité, certes lié à la personne mais sur la base d'une performance passée sur le marché de l'emploi ou des biens et services. Il ne s'agit en aucun cas d'un droit personnel nouveau.

11 Voir la brochure « Caisses d'investissement et monnaie » : <http://www.reseau-salariat.info/e70779e7b9b071b96aa3759471c98b1b>

12 Oui, la *totalité* de la valeur, car l'investissement est une partie de la production et non un besoin de financement nécessitant un prélèvement sur celle-ci.

Références

- Insee, comptes nationaux 2015 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2121563>
- Rapport de Christophe Sirugue, "Repenser les minima sociaux : vers une couverture socle commune" : <http://www.gouvernement.fr/partage/6952-remise-du-rapport-de-christophe-sirugue-repenser-les-minima-sociaux-vers-une-couverture-socle>
- Le Monde, Quels sont les 10 minima sociaux qui pourraient être fusionnés en une allocation unique ? http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2016/04/19/quels-sont-les-10-minima-sociaux-qui-pourraient-etre-fusionnes-en-une-allocation-unique_4905003_4355770.html
- DREES : La protection sociale en France et en Europe en 2014, Résultats des comptes de la protection sociale : http://drees.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/cps_2016.pdf
- Fondation Jean-Jaurès : Le revenu de base, de l'utopie à la réalité ? : <https://jean-jaures.org/sites/default/files/notefjj-revenubase.pdf>
- Mediapart : Martine Orange, La fausse bonne idée du revenu universel : <https://www.mediapart.fr/journal/economie/120117/la-fausse-bonne-idee-du-revenu-universel?onglet=full>
- Observatoire des inégalités : Les 10 % les plus aisés captent plus du quart des revenus : http://www.inegalites.fr/spip.php?page=article&id_article=1156
- Denis Clerc, Financer le revenu de base : les dangers du Liber <http://www.alternatives-economiques.fr/financer-revenu-de-base-dangers-liber/00006064>